



NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES

Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR8201707 - Plateau de Loëx

1. IDENTIFICATION DU SITE	1
2. LOCALISATION DU SITE	2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES	3
4. DESCRIPTION DU SITE	7
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE	9
6. GESTION DU SITE	10

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type B (pSIC/SIC/ZSC)	1.2 Code du site FR8201707	1.3 Appellation du site Plateau de Loëx
1.4 Date de compilation 31/12/1995	1.5 Date d'actualisation 15/06/2017	

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Rhône-Alpes	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 31/10/2009



(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 10/01/2011
(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 20/06/2016

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000032791058&dateTexte=>

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 6,65332°

Latitude : 46,1246°

2.2 Superficie totale

1231 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
82	Rhône-Alpes

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
74	Haute-Savoie	100 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
74134	GETS (LES)
74276	TANINGES
74294	VERCHAIX

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Alpine (100%)



3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A B C D	A B C		
					Représent-ativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
3160 <i>Lacs et mares dystrophes naturels</i>		0,12 (0,01 %)		G	B	C	B	B
4060 <i>Landes alpines et boréales</i>		8,76 (0,71 %)		G	B	C	B	B
6170 <i>Pelouses calcaires alpines et subalpines</i>		1,79 (0,15 %)		G	D			
6230 <i>Formations herbueses à Nardus, riches en espèces, sur substrats siliceux des zones montagnardes (et des zones submontagnardes de l'Europe continentale)</i>	X	2,68 (0,22 %)		G	B	C	B	B
6410 <i>Prairies à Molinia sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (Molinion caeruleae)</i>		57,4 (4,66 %)		G	B	C	B	B
6430 <i>Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin</i>		0,18 (0,01 %)		G	B	C	B	B
6520 <i>Prairies de fauche de montagne</i>		13,6 (1,1 %)		G	C	C	C	C
7110 <i>Tourbières hautes actives</i>	X	16,84 (1,37 %)		G	A	C	B	B
7140 <i>Tourbières de transition et tremblantes</i>		0,51 (0,04 %)		G	A	C	B	B
7230 <i>Tourbières basses alcalines</i>		45 (3,66 %)		G	A	C	B	B
91D0 <i>Tourbières boisées</i>	X	4,97 (0,4 %)		G	A	C	B	B
9130 <i>Hêtraies de l'Asperulo-Fagetum</i>		417 (33,87 %)		G	B	C	C	C
9150		39,57		G	B	C	B	B



Hétraies calcicoles médio-européennes du Cephalanthero-Fagion		(3,21 %)						
9410 Forêts acidophiles à Picea des étages montagnard à alpin (Vaccinio-Piceetea)		502 (40,78 %)		G	A	C	B	A

- **PF** : Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative** : A = $100 \geq p > 15 \%$; B = $15 \geq p > 2 \%$; C = $2 \geq p > 0 \%$.
- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Evaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A B C D			
				Min	Max				C R V P	Pop.	Cons.	Isol.
I	1065	Euphydryas aurinia	p			i	R	M	D			
M	1308	Barbastella barbastellus	p			i	R	M	D			
M	1310	Miniopterus schreibersii	p			i	R	P	D			
M	1361	Lynx lynx	p			i	P	DD	D			
P	1386	Buxbaumia viridis	p	2	20	shoots	R	G	C	B	C	B
I	6177	Phengaris teleius	p			i	R	M	D			
I	6179	Phengaris nausithous	p			i	R	M	D			

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type** : p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données** :G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M =«Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population** : A = $100 \geq p > 15 \%$; B = $15 \geq p > 2 \%$; C = $2 \geq p > 0 \%$; D = Non significative.
- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement** : A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».



3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max			IV	V	A	B	C	D
A		Salamandra salamandra				P					X	
A		Triturus alpestris			i	P						X
A		Bufo bufo				P					X	
A		Rana temporaria				P		X			X	
I		Coenagrion hastulatum			i	P						X
I		Sympetrum danae			i	P						X
I		Somatochlora alpestris			i	P						X
I		Somatochlora metallica			i	P						X
I		Somatochlora flavomaculata			i	P						X
I		Somatochlora arctica			i	P						X
I		Cordulegaster bidentata			i	P						X
M		Sorex alpinus				P					X	
M		Neomys fodiens				P					X	
M		Nyctalus leisleri				P	X				X	
M		Pipistrellus pipistrellus				P	X				X	
M		Pipistrellus pygmaeus				P	X				X	
M		Vespertilio murinus				P	X				X	
M		Sciurus vulgaris				P					X	
M		Muscardinus avellanarius				P	X				X	



M		Lepus timidus				P		X				X	
M		Myotis brandtii				P	X					X	
M		Eptesicus nilssonii				P	X					X	
M		Myotis daubentonii				P	X					X	
P		Andromeda polifolia			i	P							X
P		Carex lasiocarpa			i	P							X
P		Carex limosa			i	P							X
P		Carex magellanica			i	P							X
P		Diphasiastrum alpinum			i	P							X
P		Drosera rotundifolia			i	P							X
P		Scheuchzeria palustris			i	P							X
P		Utricularia minor			i	P							X
P		Vaccinium microcarpum			i	P							X

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation** : IV, V : annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; A : liste rouge nationale ; B : espèce endémique ; C : conventions internationales ; D : autres raisons.



4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	1 %
N07 : Marais (vegetation de ceinture), Bas-marais, Tourbières,	7 %
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	2 %
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	15 %
N16 : Forêts caducifoliées	2 %
N17 : Forêts de résineux	73 %

Autres caractéristiques du site

Ce plateau calcaire est situé à l'étage montagnard supérieur (altitude moyenne de 1350 m), dans le département de la Haute-Savoie, sur 3 communes : Taninges, Les Gets et Verchaix.

Les dépôts d'alluvions glaciaires argileux ont formé des bas-marais alcalins. Les précipitations fortes ont fait évoluer certaines zones vers des tourbières bombées. La partie forestière est dominée par l'épicéa (pessière-sapinière ou pessière subalpine suivant l'altitude).

Le plateau de Loëx représente en outre un aquifère karstique d'un grand intérêt pour les besoins en eau actuels ou futurs.

Vulnérabilité : Vulnérabilité

La fermeture progressive du paysage constitue une menace importante pour la diversité biologique du plateau. L'abandon des activités agricoles et pastorales risque d'entraîner un boisement des milieux.

La forte fréquentation du site peut provoquer une certaine dégradation des habitats du fait du piétinement répété hors des sentiers.

En fonction du type de gestion forestière pratiquée, l'impact peut être positif (ex : ouverture de milieux), comme négatif (destruction d'habitats).

4.2 Qualité et importance

Le plateau de Loëx forme un superbe ensemble naturel, notamment sur le plan biologique, avec ses prés-bois et ses pâturages.

La végétation est dominée par des prés-bois d'épicéas, pauvres en feuillus ; si le sapin reste présent en dessous de 1400 m d'altitude, la pessière subalpine règne au-dessus en maître. Ces forêts sont entrecoupées par de larges prairies maintenant menacées par la déprise.

En lisière sud du plateau, les crêtes calcaires culminent à 1 660 m d'altitude. La température moyenne annuelle (qui n'y dépasse pas 5°C) et la brièveté de la saison de végétation (4 à 5 mois tout au plus) conditionnent la présence d'une pessière claire sur un sol acide riche en myrtilles.

Par contre, sur les versants pentus tournés vers le sud, l'est et l'ouest, une hêtraie-sapinière plus productive (où l'épicéa reste néanmoins présent) prospère sur un profond substrat schisteux.

Le plateau de Loëx présente une biodiversité très importante, corrélée notamment à l'abondance des tourbières et à la grande variété d'habitats, alternant forêts, prairies et milieux ouverts.

Ce site abrite ainsi 14 habitats d'intérêt communautaire dont 3 prioritaires : les formations herbeuses à Nard (6230*), les tourbières hautes actives (7110*) et les tourbières boisées (91D0*).

Plusieurs beaux ensembles de tourbières hautes actives sont présents sur le plateau : les Bounnaz, La Biolle,



tourbière à l'Ouest du Coutard, tourbière au nord des Miches, tourbière de la Joux d'Amont, Les Goyers, Lairon et Molliex Ouest.

Parmi les espèces d'intérêt communautaire présentes sur le site, il y a trois espèces de papillons : Azuré de la Sanguisorbe (*Phengaris teleius*), Azuré des paluds (*Phengaris nausithous*) et Damier de la Succise (*Euphydryas aurinia*). Sur le plateau de Loëx, le Damier de la Succise a été observé sur le secteur des Prizes mais est potentiel sur d'autres secteurs. L'Azuré des paluds et l'Azuré de la Sanguisorbe ont été observés sur le secteur de la Rosière, mais sont potentiels sur les Mais (présence de la Grande Sanguisorbe ou Grande pimprenelle, *Sanguisorba officinalis*).

Une dizaine d'espèces de chiroptères ont été notées sur le site, dont deux d'intérêt communautaire : la Barbastelle et le Minioptère de Schreibers.

Pour les zones humides, abondantes et particulièrement diversifiées, on peut citer parmi les habitats présents : les prairies à molinie, les mares de tourbière à sphaignes et utriculaires, les tourbières boisées à épicéas, ou encore divers types de " bas-marais " à laïches.

Mais certains types d'habitats forestiers sont tout aussi remarquables, comme les pessières à aïrelles et les pessières subalpines à Sphaignes.

En matière de flore, plus de 400 espèces végétales ont été recensées, dont plus de 40 espèces remarquables rien que dans les tourbières et les landes, certaines faisant l'objet d'une protection réglementaire. La seule espèce végétale d'intérêt communautaire est la Buxbaumie verte, mousse inféodée aux bois morts surtout de conifères, plus rarement de feuillus.

Sur les cinq espèces de lycopodes présentes en France, le plateau de Loëx en abrite quatre, dont le rare Lycopode des Alpes.

En matière de faune, et notamment d'invertébrés, les prospections ont à ce jour révélé la présence de 20 espèces d'odonates, 25 de lépidoptères et 6 d'orthoptères (acridiens). On observe notamment de nombreuses espèces d'odonates inféodées aux tourbières, parmi lesquelles le Cordulégastre bidenté.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
H	G01.02	Randonnée, équitation et véhicules non-motorisés		I
H	G05.01	Piétinement, surfréquentation		I
M	A04.03	Abandon de systèmes pastoraux, sous-pâturage		I
M	E01.03	Habitations dispersées		I
M	G01.03	Véhicules motorisés		I
Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
M	A04	Pâturage		I

- Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.



4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	57 %
Indéterminé	2 %
Domaine communal	41 %

4.5 Documentation

- APEGE, Projet de site N2000 - Plateau de Loëx, Juillet 1995
- Zones humides du département de la Haute-Savoie
- ASTERS, Notice de gestion de 3 tourbières du plateau de Loëx, 2004
- CREN, Inventaire des tourbières de Rhône-Alpes, 1999
- Inventaire ZNIEFF Rhône-Alpes, 2002
- DESMET J.F., les vertébrés de la Haute-Vallée du Giffre, 1982
- JORDAN D., inventaires floristiques personnels.
- OGM, rapport annuel, 2002
- SEA, projet agroenvironnement du plateau de Loëx, 2003
- PARCHET M., Etude du Plateau de Loëx, 2007

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
38	Arrêté de protection de biotope, d'habitat naturel ou de site d'intérêt géologique	33 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
38	Plateau de Loex	*	33%

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

5.3 Désignation du site



6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : Préfet pour la partie en APPB (arrêté préfectoral de protection de biotope).

Adresse :

Courriel :

Organisation : SIVM du Haut Giffre

Adresse : 508 av. Théziers 74440 Taninges

Courriel : p.leterte@montagnesdugiffre.fr

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

Oui Nom : Document d'objectif du site FR8201707

Lien :

http://www.side.developpement-durable.gouv.fr/EXPLOITATION/DRAURA/doc/IFD/IFD_REFDOC_0548946/2013-document-d-objectifs-natura-2000-plateau-de-loex-fr8212027-fr8201707

Non, mais un plan de gestion est en préparation.

Non

6.3 Mesures de conservation

Un arrêté préfectoral de protection de biotope (APPB) a été mis en place dès 1994 avec l'accord des trois communes concernées : Les Gets, Taninges et Verchaix (Haute-Savoie) sur 407 ha, englobant une zone de protection renforcée de 143 ha.

Un comité consultatif est chargé d'assister le Préfet dans la gestion de l'APPB.

Le document d'objectifs du site Natura 2000 "Plateau de Loëx" a été validé par le Comité de pilotage le 20 février 2014 ; il concerne le site "Directive Habitats - Faune - Flore" FR8201707, ainsi que le site "Directive Oiseaux" FR8212027.